


 **RÈGLEMENT OFFICIEL**
Concours Maisons fleuries – Sainte-Anne-de-Sabrevois 2026

 **1. Objectif**

Le concours *Maisons fleuries* vise à encourager l'embellissement du milieu de vie, la créativité des citoyens ainsi que la participation communautaire, dans une approche conviviale et accessible à tous.

 **2. Admissibilité**

- Le concours est ouvert à tous les résidents de Sainte-Anne-de-Sabrevois.
 - Une seule participation est autorisée par adresse civique.
-

 **3. Catégories**

Les participants peuvent s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

- Adulte (résidence régulière)
 - Multigénérationnel (projet impliquant plusieurs générations ou voisins)
-

 **4. Période du concours**

- Le concours se déroule du 1er juin au 31 juillet 2026.
- Les photos finales doivent être transmises au plus tard le 5 août 2026 :

Par courriel : info@sabrevois.info

Par courrier ou en personne :

1218, route 133
Sainte-Anne-de-Sabrevois (Québec) J0J 2G0

 **5. Participation et photos**

Les participants doivent :

- Réaliser un nouvel aménagement floral à leur résidence ou bonifier un aménagement floral déjà existant;
- Effectuer un suivi photographique du projet (minimum de 2 photos et maximum de 8 photos) afin d'illustrer son évolution;
- Fournir au moins une photo finale de leur aménagement;
- Transmettre leurs photos selon les modalités indiquées par la Municipalité.

En participant, les citoyens autorisent la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois à utiliser les photographies prises dans le cadre du concours à des fins de promotion et de publication sur ses réseaux sociaux, son site Internet et dans son bulletin municipal.

 **6. Évaluation et sélection des finalistes**

Un jury composé de représentants municipaux, de partenaires et de citoyens procédera à l'évaluation des participations à partir des photos soumises.

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

- Créativité de l'aménagement;
- Diversité végétale;
- Pratiques écologiques;
- Évolution du projet et efforts réalisés, observés grâce au suivi photographique effectué tout au long du concours.

À la suite de cette analyse, le jury procédera à une sélection de finalistes dans chaque catégorie.

Une visite terrain des finalistes pourra ensuite être effectuée afin de valider les aménagements, de bonifier l'évaluation et de procéder à la sélection des gagnants.

7. Prix coup de cœur du public

Les photos des participants seront présentées sur la page Facebook de la Municipalité durant le mois d'août.

- Le public sera invité à voter sur Facebook;
- Le participant ayant obtenu le plus grand nombre d'appuis sera désigné gagnant du **Prix coup de cœur du public**.

La Municipalité se réserve le droit de préciser les modalités de vote et d'exclure toute participation jugée non conforme.

8. Remise des prix

Les gagnants seront dévoilés lors de la Fête familiale de Sainte-Anne-de-Sabrevois, le 29 août 2026.

Des certificats et des prix seront remis aux gagnants.

9. Conditions générales

- La Municipalité se réserve le droit de refuser une participation non conforme;
 - Le jury est souverain et ses décisions sont finales;
 - La Municipalité peut modifier le concours si nécessaire.
-

10. Inscriptions

Les citoyens intéressés peuvent s'inscrire dès maintenant en remplissant le formulaire d'inscription en ligne via le Google Form ou en communiquant avec la Municipalité par téléphone au 450-347-0066, avant le 12 juin 2026 (**date limite des inscriptions**).

Que ce soit pour obtenir de l'aide avec l'inscription ou pour poser des questions, notre équipe se fera un plaisir de vous accompagner. Ne tardez pas à vous inscrire et à participer à cette belle initiative!